

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2021
DELIBERATION N° DE-2021-147

L'an deux mil vingt et un, le 22 juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni la salle Lauga, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h45.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI (à partir de 18h30), M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, M. ETCHETO (jusqu'à 20h47), Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

Mme BRAU-BOIRIE à Mme LOUPIEN-SUARES, Mme BISAUTA à Mme HARDOUIN-TORRE, M. SUSPERREGUI à M. UGALDE (jusqu'à 18h30), Mme DUPREUILH à M. ETCHETO (jusqu'à 20h47), M. ETCHETO à Mme BROCARD (à partir de 20h47)

Absent(s) :

Mme BENSOUSSAN, Mme DUPREUILH (à partir de 20h47, pour le vote des délibérations n° DE-2021-163 à 169)

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de M. SEVILLA,

OBJET : ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS – Prolongation de prêt du blaireau albinos au Muséum de Blois.

Par délibération en date du 8 avril 2021, le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à prêter un blaireau albinos au Muséum d'Histoire naturelle de Blois du 15 mars au 30 septembre 2021. Le spécimen est présenté lors d'une exposition temporaire intitulée "Blaireau, de l'ombre à la lumière".

Le Muséum de Blois demande une prolongation de ce prêt jusqu'au 28 janvier 2022.

Dans ce cadre, il est demandé au conseil municipal :

- d'approuver cette prolongation,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant à la convention de prêt ci-annexé.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne



Par délégation du Maire
Marc Wittenberg
Directeur général des services



Avenant à la convention de prêt

ENTRE

La Commune de Bayonne,
domiciliée à l'Hôtel de ville, BP 60004, 64109 Bayonne Cedex,
représentée par Monsieur Jean René ETCHEGARAY, agissant en qualité de maire de la commune et suivant
délibération du Conseil municipal en date du jeudi 8 avril 2021.

ci-après désigné « le prêteur »,

ET

La Mairie de Blois
9 Place Saint Louis
41000 BLOIS
Représentée par Monsieur Marc GRICOURT, agissant en qualité de Maire de Blois

ci-après désigné « l'emprunteur »,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

La durée du prêt du blaireau albinos indiquée à l'article 4 de la convention adoptée lors de la séance du conseil municipal de Bayonne du 8 avril 2021, est prolongée jusqu'au 28 janvier 2022.
Le spécimen est présenté lors de l'exposition temporaire « Blaireau, de l'ombre à la lumière » qui se tient du 15 mars au 28 janvier 2022.

Les deux parties conviendront du planning d'enlèvement et de restitution.

ARTICLE 2 :

Les autres articles de la convention initiale de prêt restent inchangés.

Fait à Bayonne en deux exemplaires originaux,

Le

L'emprunteur

M. Marc GRICOURT
Maire de Blois

Le prêteur

Monsieur Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne